

VIC infos

LE MOT DU MAIRE

Chères Vicoises, chers Vicois,

Chères Lagraulassiennes,
chers Lagraulassiens,



Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Si j'ai décidé de ne pas briguer un second mandat de Maire, je souhaite néanmoins que cette échéance électorale se passe dans les meilleures conditions possibles. Aussi, afin de respecter cet exercice démocratique et garantir le principe de

neutralité de la collectivité durant cette période, il n'y aura pas de bulletin municipal en janvier-février 2020, ce bulletin municipal sera le dernier du mandat.

Permettez-moi donc de vous remercier de tout cœur pour votre confiance durant ces six années. J'ai particulièrement apprécié cette mission et j'espère m'être montré digne des responsabilités que vous m'avez confiées.

Permettez-moi également, dans ce dernier édito, de vous inviter, quel que soit votre choix, à participer massivement aux prochaines élections municipales. Votre implication est indispensable. Surtout ne laissez pas les autres choisir à votre place et allez voter les 15 et 22 mars prochains !

Pour toutes les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur les listes électorales de notre commune, vous pouvez vous inscrire en Mairie jusqu'au 7 février 2020.

De même, si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des élections, pensez, à l'avance, à vous rendre à la gendarmerie pour établir une procuration.

Merci à chacun de vous.
Fidèlement,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

Retour en images..... p. 8

Ville de



VIC-FEZENSAC

AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE : BILAN FINANCIER

Les travaux d'aménagement du centre-ville maintenant terminés depuis plusieurs mois, l'heure est au bilan financier de ce projet.

Pour rappel, montant des travaux prévus (hors frais annexes) :
1 190 150,00 € HT

Plan de financement :

- Fonds de soutien à l'investissement public local..... 20 % soit 238 030, 00 € HT
- Dotation d'équipement des territoires (DETR)..... 29 % soit 344 880 € HT
- Programme européen LEADER..... 4 % soit 50 000,00 € HT
- Autofinancement de la commune 47 % soit 557 240 € HT

Coût total des travaux réalisés (hors frais annexes) :
1 188 975, 11 € HT*
soit 1174,89 € HT de moins que prévu.

Il faut ajouter à cela, hors marché public des travaux, l'intervention de l'INRAP, à hauteur de 22 580,30 € HT, intervention exigée par la DRAC quelques mois avant le début du chantier pour le suivi archéologique.

Le coût total de cette opération est largement maîtrisé et correspond à l'enveloppe de l'opération globale provisionnée. Le montant des dépenses des travaux prévues au marché est même finalement en deçà des montants annoncés initialement.

* Reste, éventuellement, à déduire de ce montant les pénalités applicables au groupement de maîtrise d'œuvre à hauteur de 35 038,09 € HT (en attente).



DECRYPTAGE

LIRE MA FEUILLE D'IMPOTS FONCIERS.

Cette année, un certain nombre d'habitants se sont interrogés sur le montant des impôts fonciers à payer. Afin que vous n'ayez pas à vous déplacer systématiquement en Mairie, quelques éléments de décryptage.

Département : 32 GERS

Commune : 462 VIC-FEZENSAC

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018		31,07 %	%	%	33,85 %	0,205 %	12,07 %	%	
Taux 2019		31,07 %	%	2,00 %	33,85 %	0,196 %	12,79 %	%	
Adresse									
Base ①		1179		1179	1179	1179	1179		
Cotisation		366		24	399	2	151		942
Cotisation lissée ②									
<p>Adresse</p> <p>Base ①</p> <p>Cotisation</p> <p>Cotisation lissée ②</p> <p>Cotisations 2018</p> <p>Cotisations 2019</p> <p>Variation</p>									
		Montant de base, fixé par l'Etat, sur lequel s'appliquent les taux d'imposition. Les bases ont été revalorisées par l'Etat de 2,2% en 2019	Taux voté par la commune de Vic-Fezensac. Taux inchangé depuis 2014.	Taux voté par la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac. Pour 2019, il s'agit d'un nouvel impôt.	Taux voté par le Conseil Départemental du Gers. Taux inchangé entre 2018 et 2019.	Taux des taxes spéciales d'équipement perçues principalement par les établissements publics fonciers (EPF). Taux déterminé chaque année par l'administration fiscale.	Taux voté par le SICTOM de Condom pour le ramassage des ordures ménagères. Taux revalorisé entre 2018 et 2019.	Montant en € de votre taxe foncière sur les propriétés bâties	
		358		-	390	2	139		
		366		24	399	2	151	942	
		+2,23 %		- %	+2,31 %	0 %	+8,63 %		
<p>Propriétés non bâties</p> <p>Taux 2018</p> <p>Taux 2019</p> <p>Bases terres Non agricoles</p> <p>Bases terres agricoles</p> <p>Cotisations 2018</p> <p>Cotisations 2019</p> <p>Variation</p>									
		118,04 %	%	4,36 %	109,30 %	0,758 %	19,20 %		
		118,04 %	%	4,36 %	109,30 %	0,695 %	18,80 %		
		150	Taux voté par la commune de Vic-Fezensac. Taux inchangé depuis 2014.	-	Taux voté par la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac. Taux inchangé en 2019.		188	Taux de la taxe perçue par la Chambre d'Agriculture du Gers pour son fonctionnement. Taux déterminé par la Chambre d'Agriculture.	
		-		-			35		
		177		54			35	266	
		- %		- %			0 %		
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	Montant en € de votre taxe foncière sur les propriétés non bâties	
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale	36		
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :	1244		
						Montant total à payer en € en impôts fonciers			

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE VIC- FEZENSAC EN 2022 : LE CONSEIL MUNICIPAL A EXPRIME SON DESACCORD.

En juillet dernier, suite aux annonces gouvernementales, le directeur départemental des finances publiques est venu à Vic-Fezensac présenter le projet de réorganisation du réseau des trésoreries du département. En l'état, ce projet aura pour conséquence la suppression de la trésorerie de Vic à compter de 2022 au profit de la mise en place d'une simple permanence hebdomadaire dans les Maisons

de services au public (MSAP) ou les Maisons France Services (MFS).

En réaction à cette annonce, dans le cadre de la concertation en cours, les élus vicois ont donc choisi d'exprimer leur désaccord. Présentée par Barbara NETO, première adjointe au Maire, une motion en faveur du maintien de la trésorerie de Vic-Fezensac a donc été votée à l'unanimité.

En effet, au regard du service rendu par la trésorerie auprès des particuliers et des collectivités du bassin de vie, sa fermeture serait un nouveau coup dur pour le territoire.

D'autant que la suppression des trésoreries au profit des nouveaux « accueils de proximité » dans les Maisons France Services s'apparente, à terme, à un transfert de charges déguisés pour la communauté de communes. Il serait inacceptable que cela soit une nouvelle fois les collectivités locales et les contribuables des territoires ruraux qui paient.

La motion a été communiquée à la DGFIP du Gers. A l'initiative du Maire, Michel Espié, un rassemblement pour défendre la trésorerie s'est également tenu devant le Trésor Public le 7 novembre à 9h30 avec les Maires du territoire.

PENTECOTE 2019 : UN BILAN FINANCIER POSITIF QUI SE CONFIRME.

Si le bilan en matière de sécurité et de salubrité s'améliore d'année en année pour les festivités de Pentecôte, l'équilibre financier obtenu grâce à la fermeture et

le tarif d'entrée se confirme. Depuis deux années, les festivités de Pentecôte ne coûtent plus d'argent à la collectivité. Un pari réussi pour la Municipalité !

Bilan financier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		années de suspension				avec fermeture du périmètre			
Dépenses en euros <small>(hors coûts de personnel)</small>	232 080	109 378	109 694	177 679	197 902	387 471	371 997	348 984	387 390
Recettes en euros	113 802	8125	25 008	123 932	134 460	268 984	267 694	361 970	400277
Total en euros	-118 278	-101 253,28	-84 685	-53 746	-63 442	-118 487	-104 303	+ 12 986	+12 887

Chiffres de la fréquentation

	2016	2017	2018	2019
Entrées payantes	27 039	21 768	23 016	23 913
Campeurs	4 745	6 302	6 907	9 446
Bracelets gratuits	3 800	4 700	4 200	4 517
Bracelets CTV	-	2 300	1 630	1 920
Total visiteurs	35 584	35 070	35 753	39 796

LA COMMUNE DE VIC-FEZENSAC CANDIDATE DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES (ORT).

Face aux difficultés rencontrées en matière de développement, de démographie mais surtout d'habitat, la Municipalité de Vic-Fezensac a décidé de se porter candidate dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Créée au niveau national par la loi Elan de novembre 2018, l'ORT est un outil nouveau à la disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans le domaine urbain, économique et social pour lutter contre la dévitalisation des centres villes. L'ORT facilitera par exemple la rénovation du parc de logements pour les propriétaires ou encore la rénovation des locaux commerciaux et artisanaux.

L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale et l'Etat. Cette opération sera menée conjointement et en parallèle de l'OPAH intercommunale lancée récemment sur le territoire.

Le Maire, qui a adressé un courrier à la Préfecture durant le mois de septembre, espère que la candidature de Vic-Fezensac sera retenue très prochainement. Ce dispositif permettrait à la commune de bénéficier d'un levier intéressant pour les années à venir.



Delphine Lacave (DGS)

EN BREF

POPULATION. Un nouveau recensement en 2020.

Afin d'établir la population légale des communes, l'INSEE lance, chaque année, des recensements. En 2020, la commune de Vic-Fezensac est concernée. Aussi, des agents recenseurs vont être recrutés et passeront dans les foyers de la commune du 16 janvier au 15 février 2020. Durant cette période, tous les habitants sont invités à veiller à bien être recensés afin que le chiffre de l'INSEE soit le plus fiable possible. Pour rappel, le recensement de la population est important pour la commune, le nombre d'habitants rentre dans le calcul des dotations versées par l'Etat à la commune.

PROJET. Restauration de l'ancienne gendarmerie, rue du général Labadie.

La Mairie de Vic-Fezensac est propriétaire de l'ancienne gendarmerie, rue du général Labadie. Si une partie a été restaurée et réaménager pour accueillir les salles de danse de la commune, l'autre partie de ce bâtiment remarquable reste malheureusement en piteux état et se dégrade. Aussi, à l'initiative du Maire et de ses adjoints, une réflexion a été lancée en partenariat avec le Toit Familial de Gascogne afin de rénover entièrement cet immeuble. Un tel projet serait une véritable opportunité pour la ville. Affaire à suivre...

PERSONNEL. Une nouvelle dgs pour la commune de Vic

Suite au départ d'Hélène Boué, qui a regagné son administration de rattachement, les impôts à Auch, la Mairie a procédé au recrutement d'une nouvelle directrice générale des services (DGS), Madame Delphine Lacave. Originaire de Ramouzens, titulaire de la fonction publique territoriale, cette attachée territoriale de 32 ans a pris officiellement ses fonctions en septembre.

GROUPE minoritaire

Notre site : groupeminoritairevic.com

PASSAGE DE TEMOIN



Jean-Claude Bourguignon

Lors du dernier Conseil municipal du 19 Septembre Madame ZADRO a déclaré en début de séance " Je souhaite

que **Monsieur Jean-Claude BOURGUIGNON** prenne dorénavant la tête du groupe d'opposition et soit désormais

l'interlocuteur privilégié C'est ma façon de passer le relais et je sais qu'il sera un **excellent leader de notre groupe** ".

IMPOTS LOCAUX : ON VOUS AVAIT AVERTI



Béatrice Narran

Une augmentation des impôts locaux était prévue depuis la séance du conseil communautaire du 20 décembre 2018 à l'occasion

duquel notre groupe d'opposition avait alerté les élus et voté contre **ce nouvel impôt intercommunal de 2 %**. Au final, une

augmentation moyenne de 45 à 60 euros€ sur votre taxe foncière !

Département : 320 GERS		Commune : 462 VIC-FEZENSAC				
TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2018	31,07 %	%	%	33,85 %	0,205 %	12,07 %
Taux 2019	31,07 %	%	2,00 %	33,85 %	0,196 %	12,79 %
Adresse	IMMEUBLE 1					
Base Ⓞ	575		575	598	575	575
Cotisation	179		12	202	1	74
Cotisation lissée Ⓞ	144		12	153	1	60
Adresse	IMMEUBLE 2					
Base Ⓞ	2506		2506	2506	2506	2506
Cotisation	779		50	848	5	321
Cotisation lissée Ⓞ						
Cotisations 2018	903		-	979	6	350
Cotisations 2019	923		62	1001	6	381
Variation	+2,21 %	%	- %	+2,25 %	0 %	+8,86 %



Jean-Jacques Ospital

LA PLACE : SUITE



Danielle Zadro

Sans nouvelles de la place depuis plusieurs mois, Monsieur Jean-Claude BOURGUIGNON a demandé en questions diverses du conseil municipal du 19 septembre, **le coût précis et définitif de la réalisation de la place de Vic.**

Madame Barbara NETO a expliqué que la réception des travaux avait eu lieu courant juillet.

Elle est restée assez évasive sur les pénalités à percevoir par la commune suite aux nombreuses malfaçons, sur les factures en attente et les litiges entre les professionnels.

De même, rien de précis sur le coût total, les subventions perçues à ce jour ni celles à venir.

Les travaux sont finis, mais la Commune continue de payer les intérêts du prêt relais qui ne pourra être remboursé qu'une fois les subventions enfin perçues. Affaire à suivre...



Jean-Michel Dupeyron



Surprise à la commission des finances du 18 septembre, toutes les questions relatives aux finances, d'habitude présentées par Monsieur Pierre ANTONELLO, adjoint

aux finances, ont été traitées par Madame Barbara NETO. Rebelote au conseil municipal du 19 septembre, contrairement à ce qui a été rapporté dans la presse locale

le 28 septembre, Monsieur le Maire a confié la parole sur ces sujets à sa première adjointe. **Monsieur ANTONELLO est-il aphone ou bien réduit au silence ?**

VIE associative

COMPOSTAGE PARTAGE A VIC-FEZENSAC

Sous l'impulsion d'un collectif d'habitants, l'association Vic Accueil, en partenariat avec la Mairie de Vic-Fezensac et Trigone, projette de mettre en place un site de compostage partagé dans la commune. Ce site permettrait à chacun et chacune, dans le respect des règles de compostage, de porter des déchets verts ou alimentaires afin de faire du compost de qualité. La commune de Vic-Fezensac fournirait également du broyat, dans la mesure des possibilités, afin d'alimenter le compost.

Le site est aujourd'hui à l'étude et pourrait se situer à proximité de la salle polyvalente et du parc urbain afin d'inciter les habitants du centre-ville à participer. Le collectif souhaite utiliser le compost pour les jardins solidaires.

Cette opération pourrait être accompagnée par la suite d'actions pédagogiques coordonnées par l'animatrice de Trigone en lien avec ce site : activité biologique, nuisances, gestions des erreurs...



LE SUCCES DES PREMIERES OLYMPIADES DE VIC-FEZENSAC



Cette année encore, la fête du sport et des associations a été une franche réussite grâce à l'implication de plus d'une trentaine

d'associations vicaises. Si, la matinée a permis, comme chaque année, la présentation et les démonstrations des activités proposées dans la commune, l'après-midi a été marqué par une nouveauté. Proposé par le Conseil des Jeunes, des « Olympiades » ont été organisées.

Neuf équipes de cinq se sont opposées, dans une bonne ambiance, sur une série de mini-jeux proposés par une douzaine d'associations vicaises. Course à ski, improvisation théâtrale en groupe, jeux d'adresse, rythme de djembé,... l'après-midi a été riche en défis et surtout en bonne humeur. Les vainqueurs de ces premières olympiades sont l'équipe des « Queen's ». Tous les participants ont été récompensés pour leur enthousiasme.

qui ont joué le jeu et proposé une épreuve, et surtout bravo et merci à l'ensemble des participants !



Pour cette première, bravo aux membres du Conseil des Jeunes pour l'organisation, merci aux associations



RETOUR en image 2019



Course cycliste de la Saint Matthieu



Courses
hippiques 2019
à l'hippodrome



Fête du sport
et des
associations
2019



Pentecôtavic 2019



Festival Tempo Latino 2019



Événements à venir

Ceremonie d'accueil des nouveaux arrivants
Vendredi 29 novembre 2019 à 19h
Salle du Conseil Municipal,
Mairie de Vic-Fezensac
Tous les nouveaux arrivants qui n'auraient pas déjà été conviés à cet événement sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie.